



PERRUSSON, le 1Février 2011

## **COMPTE RENDU du CONSEIL MUNICIPAL** **Du Vendredi 4 Février 2011**

**Présents** : MM. GAULTIER – MATHEVET – BOISSEAU – BLOND – LORILLOU – BICHOT – VAPPEREAU –  
Mmes ADAM – COURTOIS – GARREAU – HERNANDEZ- PUSSIOT – GELINEAU

**Excusés** : M. MENOU – M. FAUCHERE (procuration à A. PUSSIOT)

**Secrétaire de séance** : R. BLOND

-----

### **LE CONSEIL MUNICIPAL :**

- **APPROUVE** le compte-rendu de la séance du 28 décembre 2010
- **ENTEND** de Monsieur le Maire les décisions prises depuis le dernier conseil municipal à savoir :
  - . *vente de ferrailles diverses*
  - . *maison de santé : avenant n° 2 avec l'entreprise MENET pour 458.19 € TTC*
  - . *maison de santé : marché complémentaire n° 1 avec l'entreprise DOUBININE pour 1 404.02 € TTC*
  - . *maison de santé : acceptation d'un sous-traitant à savoir Entreprise VERNAT*
  - . *salle des associations : marché de maîtrise d'œuvre avec Mme MARCHAND pour 4 066.40 € TTC*
- **DECIDE** de fixer à 35 € la participation communale au Centre de Loisirs « les Petits Drôles » de ST-JEAN ST GERMAIN et à 55,50 € celle pour le Centre de Loisirs de Loches – cette aide concerne les enfants résidents sur la commune et à concurrence de 4 semaines maximum par année civile tout centre de loisirs confonduS.
- **SE PROPOSE** de demander des devis pour préparer le budget 2011 et faire des choix en fonction des impératifs, du budget, des subventions possibles, etc....(acquisitions et travaux envisagés : changement d'un tracteur, travaux à la salle des associations, achat de jeux extérieurs pour le parc et l'école maternelle, câblage information pour les écoles et la mairie, prolongation de la piste cyclable entre le bourg et la rue des tournesols etc.....)

- **ENTEND** de Mrs GAULTIER et MATHEVET, le point sur les travaux à la Maison de Santé. FIXE le montant du loyer à 350 € par mois et par cabinet et ce à compter du 1<sup>er</sup> mars 2011 ; les charges seront réglées en fin d'année. La réception des travaux (2<sup>ème</sup> réunion) se tiendra Vendredi 18 Février 2011. J. MATHEVET fait le point sur l'efficacité de l'implantation des cinémomètres préventifs sur la RD 943 ; sur les nouveaux réglages des feux tricolores (revoir : la matérialisation de la place « handicapé » allée des lilas et la signalisation de cette rue ; sur le dépannage provisoire des cloches (devis importants).
- **FIXE** au lundi 28 Février à 14 h la date de la prochaine commission VOIRIE.
- **EXAMINE** le problème de pose d'une enseigne pour la boucherie (coût et installation sur un mât).
- **ENTEND** de R. BLOND le projet de GRAFFIC FM pour la publicité des manifestations locales organisées par les Associations.
- **ENTEND** de Monsieur le Maire le compte-rendu du dernier conseil d'école : le budget pour la « classe verte » est bouché ; l'Inspectrice d'Académie est intervenue pour parler des problèmes d'incivilité à l'école ; les inscriptions d'enfants hors commune ne pourront plus se faire qu'avec obligatoirement l'accord de la commune de résidence de l'enfant.
- **ENTEND** de Monsieur le Maire le point sur l'aménagement du rond-point du Leclerc. Le projet s'élevait à environ 30 000 € - la commune pourrait s'engager à concurrence de 3 000 € - en effet, il est rappelé que ce projet est subventionné par les collectivités locales (Loches/Perrusson) et des mécènes privés - l'entretien de cet espace reviendrait à la commune dans 2 ans –
- **ENTEND** le départ de l'actuel locataire du logement sis au-dessus de la mairie et de l'arrivée d'une nouvelle famille au 1<sup>er</sup> avril 2011. Le montant du loyer est fixé à 430 €.
- **ENTEND** de Monsieur le Maire l'embauche d'une jeune femme en CUI/CAE aux Espaces Verts à compter du 1<sup>er</sup> mars 2011. Après discussion, il est proposé de signer une convention ETAT/Commune de 6 mois à raison de 28 h par semaine – voir la possibilité de revoir le nombre d'heures de travail en cas de renouvellement au-delà des 6 mois.
- **ACCEPTE** la cession gratuite de 2 parcelles issues de la dissolution de l'Association Foncière de Remembrement de ST-JEAN-ST-GERMAIN.
- **DIVERS** :
  - **ENTEND** de S. ADAM la possibilité de buser la rue des acacias (à voir en commission voirie = problème d'augmentation de la vitesse automobile) ; le compte-rendu de la commission Petite Enfance de la CCLD :sles associations seront invitées à proposer des animations pour les 11/13 ans.
  - **ENTEND** de J. MATHEVET l'obligation de démonter les modules du skate parc du fait de leur dangerosité (ont été dégradés).

**La séance est levée à 20 h 15**

**Prochain conseil :**

VENDREDI 25 FEVRIER 2011 à 18 h 30 (vote du Compte Administratif)